

La Loire en commun

Madame, Monsieur,

Ensemble, nous faisons le choix de solliciter à nouveau votre confiance pour les élections départementales des 20 et 27 juin prochains. Bien que dans l'ombre des régionales, ce scrutin est une échéance démocratique importante. Le Département est en effet un échelon de proximité qui intervient au quotidien, de la petite enfance au grand âge, pour nous protéger et aménager notre cadre de vie.

Toutes les forces de gauche et écologistes sont rassemblées dès le 1er tour derrière notre candidature, sous la bannière «La Loire en commun». Au-delà de cette union, nous sommes encouragés par de nombreux électeurs de toutes sensibilités qui reconnaissent notre sincère implication et le sérieux de notre travail accompli en binôme avec détermination et humilité depuis 6 ans, à votre service.

Nous formons une équipe solide, plurielle et complémentaire, qui représente toutes les communes du canton que nous habitons tous les quatre, contrairement à nos adversaires. Face à nous, se présente une équipe pro-Macron, dont les titulaires soutiennent l'action du Gouvernement, sans l'assumer publiquement, et cumulent ou veulent cumuler les mandats.

Vous nous connaissez : nous sommes fidèles à nos convictions et nos engagements solidaires, écologistes, républicains et laïques au service de tous et de l'intérêt général. Nous ne sommes pas des girouettes opportunistes. Nous ne changeons pas de parti ou de terre d'élection au gré des vents.

Voter pour notre équipe, c'est faire le choix d'un projet départemental d'avenir qui place l'humain au cœur de son ambition, avec l'objectif de protéger les plus fragiles, de défendre notre territoire et son environnement et d'assurer l'épanouissement citoyen de tous.

Voter pour nous, c'est faire le choix de la constance, de la proximité et du travail assidu, tant sur le terrain qu'au Département. Notre écoute attentive de vos besoins est au service de notre action concrète.

Nous serions honorés de vous représenter à nouveau. Nous ne vous avons pas déçus. **Nous vous proposons de confirmer votre choix avec votre bulletin de vote.**

Tout peut se jouer dès le 1er tour. Dimanche 20 juin : votez Arlette Bernard et Pierrick Courbon!

DITES « NON » AU CUMUL DES MANDATS : VOTEZ POUR DES ÉLUS DISPONIBLES, EFFICACES, PROCHES DE VOUS ET DE VOS PRÉOCCUPATIONS





















tenue de référendums d'initiative locale.

■ Rendre compte de notre mandat :

■ Instaurer un budget participatif.

FAIRE DE L'ÉDUCATION UNE PRIORITÉ

- Renforcer la présence humaine aux abords de nos collèges, pour plus de sécurité : Puits de la Loire, Grüner, Tézenas du Montcel, Saint-Paul...
- Pérenniser les bourses départementales et instaurer la progressivité des tarifs des cantines.
- Investir pour accélérer les travaux (demipension au Puits de la Loire...) et développer l'équipement numérique (tablettes pour alléger les cartables...).
- Créer un «pass sport/culture collégien ».
- Végétaliser les cours de récréation et favoriser la mixité des jeux.
- Accompagner les initiatives pédagogiques d'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à la santé (prévention des addictions aux écrans, réseaux sociaux...).

■ SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS, LA CULTURE ET LE SPORT

- Rester aux côtés des associations et soutenir équitablement leurs projets.
- Restaurer le budget des centres sociaux et de loisirs, indispensables à notre jeunesse.
- Continuer d'accompagner les grandes manifestations culturelles et sportives : Médiévales, Roches Celtiques, 24h de Roche, Festi'Roche, Photos dans Lerpt, Fête des Plantes, Fêtes de quartier, Run In Golf...
- Accompagner la création de nouveaux équipements sportifs : vestiaires du stade Thellyère à Biorange, réfection des gymnases, city stades, agrès dans les quartiers, parcours santé... et inciter au développement du sport féminin et du handisport.
- Soutenir la reprise du secteur culturel : achat de places de spectacles...
- Maintenir la propriété de Cizeron dans le patrimoine départemental.
- Expérimenter une plateforme cantonale de financement participatif des projets associatifs.





SOUTENIR NOS AÎNÉS ET LEUR MAINTIEN À DOMICILE

- Aide directe à l'aménagement du logement (douches...).
- Revalorisation des métiers et salaires des aides à domicile.
- Prévention des risques liés à la perte d'autonomie.
- Lutte contre l'isolement : visites à domicile de volontaires du service civique.
- Construction de résidences intergénérationnelles avec services mutualisés et de logements adaptés.
- Soutien renforcé aux aidants.

■ AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

- Passage d'un bus de vaccination Covid.
- Ouverture de Centres de santé.
- Aide à l'installation de nouveaux professionnels médicaux.

■ ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Transparence et accélération du traitement des dossiers par la Maison Loire Autonomie-MDPH (AESH, RQTH, macarons...).
- Accueillir 10% de travailleurs handicapés au Département.
- Soutien aux associations d'aide à l'insertion.



Nous demeurons à votre disposition pour accompagner toutes vos démarches administratives : APA, dossiers MDPH...

■ PRÉSERVER NOS EMPLOIS ET SOUTENIR L'INSERTION

- Augmentation de 50% des contrats aidés départementaux : prioriser l'aide au retour à l'emploi.
- Calibrer nos marchés publics pour les rendre plus accessibles aux entreprises locales et développer l'emploi.
- Expérimenter le RSA jeunes 18-24 ans.
- Un vrai soutien à l'Économie Sociale et Solidaire : ACI Montaud...

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

- Instauration d'un accueil universel pour être renseigné sur tous ses droits sociaux.
- Soutien renforcé aux associations.
- Aide à la création d'épiceries sociales et solidaires.

■ ACCOMPAGNER L'ENFANCE ET LES FAMILLES

- Développer des modes de garde innovants : horaires de travail atypiques...
- Poursuivre notre soutien aux crèches associatives, à l'ouverture de Maisons d'Assistantes Maternelles dans le canton.
- Un plan départemental de lutte contre les violences conjugales : logements d'urgence...

■ AMÉLIORER NOS LOGEMENTS

- Instaurer un «permis de louer» pour lutter contre l'habitat insalubre.
- Aide directe aux foyers les plus modestes pour réaliser des travaux de rénovation ou d'isolation.
- Poursuite de la réhabilitation des HLM.

Nous restons à la disposition de tous pour le montage des dossiers d'aide.

■ Maintenir les services publics locaux : bureaux de Poste de Roche, Saint-Genest et dans les quartiers stéphanois (Montaud)...

POUR VOUS, NOUS NOUS ENGAGEONS À AGIR CONCRÈTEMENT

- Accélérer le déploiement de la fibre optique ; défendre le principe d'un moratoire sur la 5G.
- Rééquilibrer les subventions pour davantage de solidarité pour nos communes périurbaines : Roche-la-Molière et Saint-Genest.
- Préserver nos casernes de Pompiers de proximité (Berland).

■ GARANTIR NOTRE SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Continuer de défendre la présence de la Police Nationale à Roche-la-Molière et la construction d'un nouveau bureau rue de l'Alma à Saint-Étienne.
- Œuvrer, avec la Préfecture, à une présence renforcée de la Police Nationale dans nos quartiers pour lutter contre les trafics et les incivilités quotidiennes.
- Préserver la relation Police-citoyens : organisation régulière de réunions de proximité avec les forces de sécurité.

■ FACILITER NOS DÉPLACEMENTS

- Avec la Métropole, doubler la RD201 entre Ratarieux et La Ricamarie et en limiter les nuisances sonores et environnementales.
- Améliorer la liaison Saint-Étienne/Lyon (ferroviaire, alternatives à l'A45).
- Construire des itinéraires cyclables et pédestres sécurisés de Michon à Saint-Victor, en commençant par Roche-Berland.
- Multiplier les bornes de recharge électrique et créer des aires de covoiturage dans tout le canton.

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT, FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain, en refusant toute construction nouvelle sur des terrains départementaux (projet au Chasseur...).
- Accentuer la surveillance du site d'enfouissement des déchets Borde Matin pour limiter les nuisances : odeurs, camions...
- Préserver et entretenir nos espaces naturels, chemins de randonnée et parcs (Chasseur, Gorges de la Loire, Montaud, Bessy, Pinelon...) et garantir leur usage partagé.
- Développer les jardins ouvriers et familiaux.
- Soutenir nos agriculteurs: circuits courts (vente directe, magasins de producteurs, AMAP...), labellisation des exploitations respectueuses du bien-être animal.

Retrouvez l'intégralité du projet départemental «Loire en commun» sur loireencommun.fr